

Commune : LOURDES

Date visite : 3 août 2021

RAPPORT DU JURY RÉGIONAL 2021

ACCUEIL DU JURY

Le jury a été accueilli par Cécile PRÉVOST, adjointe à la transition écologique et Romain CAPERET, chef du pôle opérationnel. Ils étaient accompagnés de Philippe MAYSOUNABE Maysounae, chef du service Espaces Verts, Pascal MOREAU, adjoint aux Espaces verts.

Le circuit présenté a permis de comprendre la ville, ses enjeux et ses problématiques, et avoir une vision des projets mis en œuvre.

Le jury a apprécié la qualité du dossier qui lui a été remis. Il regrette seulement de ne pas avoir eu le plan du circuit pour mieux se situer dans le territoire communal pendant la visite.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

Madame PRÉVOST a montré la volonté de mettre en place un projet municipal misant sur la biodiversité et le développement durable, notamment avec la création d'un service Environnement et transition écologique. L'équipe municipale souhaite travailler en étroite collaboration avec les services, ce que le jury a pu constater sur un certain nombre d'actions déjà mises en place depuis le début du mandat (jardins partagés, opération de nettoyage, plantations de haies...).

La présentation technique en support numérique a fait part des divers projets et actions mises en place sur la commune depuis le dernier passage du jury en 2016.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Points positifs :

Le site Facebook de la ville est un vecteur de communication actif.

La collectivité organise des réunions publiques, notamment dans le cadre des opérations d'abattage d'arbres.

Diverses animations ont été réalisées tant avec les scolaires que la population : bombes de graines confectionnées et dispersées par les enfants, distribution de graines dans le cadre de l'animation « Viens, on sème », participation à « Rendez-vous aux jardins » et à « World Clean

Up Day » (journée mondiale de nettoyage de la planète), opération « Jardins secrets » avec le CPIE, petites randonnées pédestres et « rando écolo » pour le ramassage des déchets...
L'exposition sur bâche sur le thème du Musée Pyrénéen installée sur la place Peyramale sera ensuite recyclée en sac qui seront vendus au château.

Pistes d'amélioration :

Il est regrettable que le label ne soit pas mieux mis en valeur sur le site de la commune et sur l'ensemble des documents communaux, comme cela avait été mentionné dans les deux rapports précédents.

Le jury suggère de développer un partenariat pour que l'Office de Tourisme soit, lui aussi, un acteur de la valorisation du label mais aussi de la ville et de son patrimoine végétal et d'espaces verts, et qu'il soit associé à la visite du jury.

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Points positifs :

Diverses actions ont été mises en place :

- La création d'un plan Arbre en septembre 2020 avec pour politique 1 arbre abattu, 2 arbres plantés.
- La plantation de sapins en pleine terre pour éviter les sapins coupés pour les décorations de Noël, d'une haie champêtre le long de la coulée verte qui va être poursuivie, ainsi que des arbres fruitiers répartis sur la ville que le jury encourage à poursuivre.
- Le don de plantes aux habitants lorsque les massifs sont défaits avec échanges entre jardiniers et habitants.
- De très belles compositions florales avec deux fleurissements par an, avec introduction de plantes potagères.

Pistes d'amélioration :

- La mise en place d'un inventaire du patrimoine arboré global permettrait à la collectivité d'avoir une vision d'ensemble afin de mettre en place un plan de gestion à long terme du patrimoine arboré (intervention, renouvellement...).
- Le tuteurage des arbres est un point à revoir sur certains sujets.
- Compte-tenu du patrimoine arboré, un inventaire et une classification d'un certain nombre de beaux sujets seraient important afin de protéger ces derniers en les incluant dans le PLU.
- Le jury suggère de développer davantage les prairies fleuries, voire l'écopâturage pour limiter les surfaces de tonte.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Points positifs :

Le jury a apprécié :

- Le paillage de massifs qui pourrait être étendu aux autres massifs.
- La mise à disposition d'un véhicule à assistance électrique pour tous, ainsi que 6 lieux de recharges et de plusieurs stations avec des vélos électriques,
- Le déploiement d'un éclairage public économe (LED).
- La mise en œuvre d'un diagnostic thermique sur 10 bâtiments communaux afin de mettre en place un programme de rénovation.

Quelques pistes de réflexion sont proposées par le jury :

- Préférer les protections en bambous à celles en plastique (ex : haie bocagère de la coulée verte) et proscrire les bâches tissées.
- Développer l'agrandissement du tour des pieds d'arbres sur l'ensemble des arbres urbains,
- Adapter des outils de désherbage en fonction des sites (ex : utilisation d'un herse au boulodrome plutôt que le thermique).

QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Points positifs :

Le jury a noté :

- La requalification des ronds-points de 2 entrées de la ville.
- La mise en place d'un Règlement Local de la Publicité.
- La création d'une fresque dans la ville basse.
- Le nouvel espace public près du sanctuaire (tables pique-nique accessibles, banc connecté...),
- La mise en place de jardinières en palette de récupération, réalisées en régie, dans l'attente du projet de requalification de la place Peyramale.

Pistes d'amélioration :

Le jury a noté le besoin de :

- Reprendre une partie du mobilier et de la signalétique qui est vieillissante,
- Mettre en place le Règlement Local de la Publicité qui permettrait à la collectivité de gérer plus facilement les enseignes et l'affichage.

ANALYSE PAR ESPACES

Points positifs :

Le jury a apprécié :

- Les deux nouveaux giratoires réalisés par les services et qui sont de belle facture.
- Les parcs et abords des bâtiments publics qui sont de grande qualité.
- Le traitement qualitatif de la zone d'activités en entrée de ville côté Tarbes.
- La coulée verte et ses plantations de haies et de fruitiers à venir.
- L'espace du château très attractif.

Pistes d'amélioration :

- Revoir un certain nombre d'enrobés et de signalisations horizontales ou verticales vieillissants.

AVIS DU JURY RÉGIONAL

Le jury remercie l'ensemble des acteurs pour leur accueil et leur enthousiasme. Une visite très agréable avec de nombreux échanges qui ont permis d'apprécier une motivation collective autour du label et de ses valeurs.

CLASSEMENT LOURDES 2021 : 3 FLEURS CONFIRMÉES